

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 22 mai (22/05/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 16 mai, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Maryse BAULU (représentée par M. Daniel CALVI), **Adjoint,**

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par M. Jean-Michel HENRYOT), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Mme Muriel VALETTE), M. Franck BOUSQUET (représenté par M. Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux.**

M. Daniel BOTTA est nommé secrétaire de séance.

18 – 22 Mai 2014

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES – ANNEE 2014

Rapporteur : Mme VALETTE.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 27 MAI 2014

CASTELSARRASIN - 82

Vu les demandes respectives de chaque association,

Considérant la nature des projets respectifs de chaque association qui présentent un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider.

**Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A 31 voix pour et 2 voix contre (Mme DULAC, M. CHARLES)**

APPROUVE les subventions aux associations dont le nom figure ci-dessous.

Nom des associations	Montant 2013	Montant 2014
ADIAM	6 900	6 900
Afrikissi	1 000	1 000
Aînés de la Galaspo d'Or	800	800
Alboressence (nouvelle association)	500	-
Amicale Laïque Section Country	1 300	-
Amis de la musique	1 500	1 500
Arène Théâtre	13 000	15 000
Caméra Club Moissagais	800	800
Dante Alighieri	300	300
Danse Loisirs	5 000	5 000
Ensemble Choral de Moissac	1 300	1 000
Faites de la Musique	1 000	1 000
J.B.M. (Jeune Ballet Moissagais)	1 000	800
La Bobine	4 000	4 000
Les Amis de l'Abbaye de Saint Maurin	-	1300
Les Fabricants d'Art (nouvelle association)	11 000	-
Les Marins de Moissac	1 500	1 500
Lire sous Ogives – Les amis de la bibliothèque	2 800	2 500
Los Caminaires Moissaguess Amis du Chemin de St Jacques de Compostelle	400	400
Mémoire et Patrimoine Moissagais	4 000	3 800
MOIJEM – Moissac Jeunes en Marche	2 000	-
Moissac Astorga	800	800
Moissac Astorga (<i>exceptionnel</i>)		1 000
Moissac Occitania	900	900
Pour l'Amour de l'Orient	300	300
Pour la création de Radio d'Oc	1 300	-
Pour un Musée Firmin Bouisset	5 000	5 000
Quand tu chantes Moissac Amalice	300	300
REEL	1 200	1 000
TAM (Théâtre Amateur de Moissac)	-	800
Temps d'images	400	200
Union Philatélique Moissagaise	500	400
Université Populaire de Moissac	400	400
ZAP	400	400
<i>Enveloppe non affectée</i>	1 750	12 900
CULTURELLES	73 350	72 000



Pour copie conforme
Moissac le 23 Mai 2014

Le Maire,

 Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :